



CORONAVIRUS : Renforcement des aides apportées par le Gouvernement à certains secteurs

Chères Clientes, Chers Clients,

Veillez trouver ci-joint le communiqué de presse du Gouvernement annonçant le renforcement des aides apportées aux secteurs de l'hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, événementiel, sport, culture.

[COMMUNIQUE DE
PRESSE](#)

Par ailleurs, nous vous informons que le dispositif d'activité partiel sera revu au 1^{er} septembre ; par conséquent toute nouvelle demande d'activité partielle ou avenant à une demande existante ne doit pas dépasser la date du 31 août 2020.



L'Equipe ACSO CONSEILS